

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AOÛT 2023

Ont été convoqués par voie numérique le Conseil Municipal soit Madame Dominique Maupou maire, Brigitte Sergetier 1ère adjointe, Jean François Nandrot 2ème adjoint, Grégory Brade, Béatrice Gacquère, Claude Rappeneau, Marie Thérèse Roumy, Jan de Beer Bruno Piffret.

Secrétaire de séance : Grégory Brade

Absents : Claude Rappeneau

Ouverture de séance 20h

## **DELIBERATIONS :**

**SIEEEN :** suite au changement des statuts, augmentation de l'électricité, de comptabilité il faut signer la nouvelle convention pour pouvoir accéder aux services du SIEEEN

POUR  
6

ABSTENTIONS  
2

## **AGRIVOLTAIQUE STE VALECO**

Suite à la présentation du projet AgriVoltaire sur la commune avant la séance du conseil municipal le débat a conclu à la demande de Jean François Nandrot à un temps de réflexion avant de donner réponse sur la faisabilité du projet.

## **AIRE DE JEUX :**

les jeux pour les enfants ont été installés sur le stade Michel Gibki par l'entreprise Stéphane GAUTHIER afin de fixer au sol correctement et prévenir la sécurité de ceux-ci

Une demande d'assurance prévention accident va être demandée à Groupama

## **SIVS**

Suite à la réunion des Maires provoquée par Fabien Bazin et afin de trouver une solution aux frais exorbitants de la gestion du SIVS, celui-ci propose de nommer une personne neutre, un financier du Conseil Départemental afin de réaliser trois projets de gestion et régler ce problème

## **DGFIP de l'Hérault**

Suite à la succession de Louise Beuché, et au rachat de sa maison par la commune en vue de la démolition, nous avons reçu l'avis de remboursement de 1 714,00€ suite à la mise en place des frais de sécurité et des frais du tribunal d'Instance de Dijon .

## **GROUPAMA**

Groupama nous octroie une subvention de 200€ pour notre défibrillateur qui n'était pas prévue

## **DÉPARTEMENT**

Suite à un courrier du Président Bazin le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est demandé un fond de solidarité pour l'aide aux logements, la municipalité pour le moment n'adhère pas à cette requête

8 contre

*questions diverses*

## **BRASSERIE**

Madame le maire fait part d'un courrier reçu par un Américain qui propose de monter une Brasserie à la place de l'hôtel de la Perdrix. Fabrication et vente.

Il lui a été retournée qu'un projet était encours mais que nous n'étions pas fermé non plus sur son projet. Le dossier est en attente

## **CAMOSINE:**

La Camosine va sortir un Anal en fin d'année sur l'histoire des Carrières de Saint Révérien Géologie mais aussi l'histoire du village autour de l'exploitation de ces Carrières encore un point positif au niveau Touristique pour avoir lue quelques pages!!!!!!

## **SENAT :**

Madame la Sénatrice Nadia Sollogoub, nous fera le plaisir de venir signer une Convention entre le Sénat, La Fondation du Patrimoine et Les Maire Ruraux représenté par Gilles Noël à Saint Révérien un honneur pour notre petit village, mais grand par son Patrimoine !!!

Madame Sollogoub s'investit dans notre projet de notre inscription à l'UNESCO

## **UNESCO !**

Quelques nouvelles de notre voyage en Suisse et de notre participation à l'aventure UNESCO, nous sommes toujours dans la course mais bien des étapes nous attendent encore la route est longue et les difficultés aussi !!!!!

Nous avons visités deux magnifiques sites Clunisiens l'un à Payerne et l'autre dans un petit village de 300 habitants Romainmôtier qui nous apportent des idées de valorisation et de recherches pour notre site il va être commandé deux bannes publicitaire pour mettre en valeur l'église coût environ 180€ la Fédération des Sites Clunisiens nous offrent la matrice publicitaire.

### **Les ANGLES**

Mme Pros demande la pose d'un panneau limitation de vitesse aux Angles pour la traversée de la voie sans issue. Une demande a été faite en 2021 pour la traversée du hameau mais c'est une route départementale et nous n'avons pas l'autorité requise pour prendre la décision pour délibérer.

Le conseil municipal décide de ne pas acheter de panneau étant une voie sans issue les usagers doivent respecter la limitation de vitesse.

### **NUMERIQUE**

la mairie doit acheter un site numérique pour le journal de la mairie afin d'être indépendant du celui employé. Coût 23,20 par an

### **ETUDIANTS**

Cette année deux étudiants recevront le prix de la Municipalité pour un BAC et un BEP félicitations aux deux lauréats

